



PROCES VERBAL et RELEVÉ de DECISIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mardi 09 juin 2015 à Paris

Administrateurs présents :

- Michel LEDUC (Président)
- Jean-Baptiste AIME
- Bruno ANQUETIL
- Cyrille BERGE
- Bertrand BOHAIN
- Mylène CAILLEU
- Dimitri CALLENS
- Alain DALAN COURT
- Gérard GUIFFARD
- Gildas HOUSSAIS

Salarié présent : Nathalie MAYOUX (Secrétaire Générale)

Administrateurs excusés : Bernard VERDONCK, Joël GOURAUD et Emile BEUCHER

Pouvoirs (x2) : Emile BEUCHER pour Bruno ANQUETIL, Joël GOURAUD pour Cyrille BERGE

Le quorum étant atteint, le CA peut démarrer.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Validation ordre du jour
- 2) Ressources Humaines :
 - 2.1 attribution du rôle de référent RH à Mylène CAILLEU
 - 2.2 fiche de poste actualisée de la SG
 - 2.3 réalisation d'un pack administrateur
 - 2.4 grille de remboursement de frais
 - 2.5 attribution de prime / demande augmentation de salaire
- 3) Nouvelle adhésion
- 4) État financier détaillé
- 5) Activités
 - 5.1 relance formations / procédure de paiement des formations
 - 5.2 fiche 1 : partenariat Eco Mobilier
 - 5.3 fiche 2 : stratégie commerciale et fiscalité
 - 5.4 fiche 3 : partenariat Recyclivre
 - 5.5 fiche 4 : projet Interreg V
 - 5.6 positionnement R CUBES
 - 5.7 les orientations décidées en AGO : priorités et calendrier de réalisation
- 6) Questions et points divers :
 - 6.1 validation du tableau de suivi de décisions, et son fonctionnement
 - 6.2 validation de la trame fiches de propositions, et son fonctionnement

1) Validation de l'ordre du jour

Le Président rappelle l'ordre du jour et propose sa validation. Il est proposé d'ajouter en points divers :

- achat de l'évitement de CO2 émis
- réponse au mail de Bernard Verdonck

Aucune autre modification n'étant proposée, l'ordre du jour est validé à l'unanimité.

2) Ressources Humaines (RH)

Suite à une décision prise en Bureau, les 20 premières minutes du CA se sont déroulées sans Nathalie MAYOUX. Les points suivants ont été actés, puis présentés à Nathalie MAYOUX :

- révision de la décision prise en Bureau relative à la grille de remboursement de frais
- démarrages des réunions de CA et de Bureau sans Nathalie MAYOUX : pour faciliter la libre expression des administrateurs, il est acté que Nathalie MAYOUX ne participe pas aux 20 premières minutes des réunions de CA et Bureau auxquelles elle est conviée, sauf changement selon l'ordre du jour.
- pour la même raison, il est acté d'enlever l'adresse mail de Nathalie MAYOUX à la liste de discussion du Bureau (bureau@ressourceries.org). Il faudra bien entendu penser à la mettre en copie chaque fois que nécessaire.

L'ensemble de ces points sont approuvés à l'unanimité par le Conseil d'Administration et présentés à Nathalie MAYOUX.

Les échanges se poursuivent ensuite comme prévus dans l'ordre du jour, en présence de Nathalie MAYOUX :

2.1 attribution du rôle de référent à Mylène CAILLEU

Il avait été décidé en Bureau d'attribuer le rôle de référent RH à Mylène CAILLEU. Cette décision est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

A ce titre elle rencontrera les salariés début juillet à Lille, il s'agira entre autre d'amorcer l'actualisation de leur fiche de poste et de les impliquer dans cette démarche.

2.2 actualisation de la fiche de poste de la Secrétaire Générale

La fiche de poste de la Secrétaire Générale a été actualisée et validée en Bureau. Après échanges, cette fiche de poste est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration et doit être transmise au plus vite à Nathalie MAYOUX par le Président pour signature.

En cas d'éventuels points de désaccords / propositions de modifications de sa part, il lui est demandé d'en faire part au Bureau courant juin. Le Conseil d'Administration donne à l'unanimité son accord pour que le Bureau puisse échanger et valider ces éventuelles modifications lors de la prochaine réunion de Bureau le 30 juin prochain. A l'issue de cette prochaine réunion de Bureau, la fiche de poste devra donc être validée et faire l'office d'un avenant au contrat de travail de Nathalie MAYOUX.

Mylène CAILLEU, avec Nathalie MAYOUX, travaillera ensuite sur l'actualisation des fiches de postes des autres salariés.

2.3 réalisation d'un pack administrateur

La proposition du Bureau de mettre en place un pack administrateur est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration. Il s'agit de mettre à disposition des administrateurs l'ensemble des documents régissant le fonctionnement interne de l'association : règlement intérieur, fiches de postes des salariés (à actualiser) et des administrateurs (à faire), accord d'entreprise...

Cyrille BERGE et Gildas HOUSSAIS prévoient la mise en place d'un « google drive » permettant l'accès aux documents en ligne. Ils seront appuyés par Nathalie MAYOUX pour constituer et alimenter ce pack.

2.4 grille de remboursement de frais

La proposition du Bureau concernant la grille de remboursement de frais est discutée et modifiée en début de CA. Après échanges le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité :

- de maintenir la grille de remboursement de frais de mission actuelle : nuit hôtel à 65 €, petit déjeuner à 8,50 € et repas à 17,10 €.
- en cas de dépassement : faire une demande express au Président / Trésorier pour autorisation éventuelle.
- de modifier le montant du remboursement des frais kilométriques (véhicule personnel) sur la base du barème fiscal. La Secrétaire Générale devra ainsi appliquer ce barème et donc s'appuyer sur les cartes grises des véhicules des salariés pour définir les taux de remboursement à appliquer.

2.5 attribution de prime / demande augmentation de salaire

- Conformément à la décision prise lors d'un CA en septembre 2014, le Bureau propose de ne pas revenir sur cette décision et de maintenir l'attribution d'une prime pour les salariés.

Compte tenu des difficultés actuelles de trésorerie, le versement de cette prime ne pourra s'effectuer que lorsque la situation financière de l'association sera rétablie. Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

- Concernant la demande d'augmentation de salaire de Sandrine SIMEON et Vincent JOUANNEAU, et conformément à la décision prise en Bureau, une réponse écrite a été faite par le Président et doit leur être remise en main propre par Nathalie MAYOUX. Cette réponse réfute ces demandes d'augmentation, en lien notamment avec la situation financière de l'association. Cette position pourra être revue en fin d'année selon la situation financière de l'association, en lien avec l'actualisation de leur fiche de poste. L'ensemble de cette démarche est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

3) Nouvelle adhésion

Nathalie MAYOUX présente la demande d'adhésion du collectif Ressourcerie en Combrailles dans le Puy de Dôme (63) en Auvergne.

Après vote, la demande d'adhésion du collectif Ressourcerie en Combrailles est validée à l'unanimité (aucune voix contre / aucune abstention).

Concernant ce point, il est rappelé que dans la procédure d'adhésion au Réseau des Ressourceries, le Comité d'Adhésion n'est plus effectif depuis 2014. *Son rôle ou son maintien devront être abordés lors du prochain CA.*

4) Etat financier détaillé

Suite à plusieurs sessions de travail entre Nathalie MAYOUX et le Trésorier, un budget actualisé (réel au 31/05/15 et prévisionnel) est présenté. Ce document avait été préalablement envoyé aux membres du CA.

Il figure en **annexe 1** de ce PV. Bruno ANQUETIL fait lecture de ce budget qui se veut le plus réaliste possible. Le montant des prestations études peut évoluer à la hausse (attente réponses marchés et 2 réponses en cours) et compenser une éventuelle diminution du volet formation. Il est rappelé que les demandes de formation s'accroissent toujours au 2nd semestre et que les prévisions restent cohérentes pour un Organisme de Formation.

La présentation de cet état financier entraîne des échanges sur les points suivants :

- **règlement des prestations de formation par les adhérents** : pour éviter les retards abusifs de paiement des adhérents et largement pénalisants pour notre trésorerie, il est nécessaire d'inciter les adhérents à procéder au règlement par subrogation (paiement en direct par Uniformation). Cette procédure peut ne pas convenir à certaines structures car absence d'écriture comptable. Il est décidé de se rapprocher du Commissaire aux Comptes pour trouver une procédure permettant aux structures de valoriser la réalisation de ces formations dans la clôture comptable de leur exercice malgré l'absence d'écriture.

- **fiscalisation** : du fait du développement des prestations du Réseau, le cabinet comptable a émis un avis sans réserve : le Réseau est imposable. A voir s'il est possible d'envisager l'application d'un principe de sectorisation permettant de ne pas fiscaliser les prestations spécifiques dispensées aux adhérents (formation)

...

Il est donc décidé à l'unanimité de se rapprocher des services fiscaux et de l'expert-comptable pour avancer dès ce mois de juin dans cette démarche de fiscalisation, laquelle pourrait entraîner une rétroactivité sur l'année 2014, et bien entendu une augmentation des honoraires du cabinet comptable. A la demande de Nathalie MAYOUX, son souhait de participer à une formation sur la fiscalité est accepté à l'unanimité (à voir auprès des services fiscaux, d'Uniformation ou de la CRESS). Ce point est aussi détaillé dans la fiche projet n°2. Il en est de même sur sa volonté de bénéficier d'une formation en management (gestion de conflit), à programmer si possible en septembre, selon ses disponibilités.

5) Activités

5.1 relance formations / procédure de paiement des formations

Relance : par Estelle RAMONET avec l'appui de la secrétaire Allison lorsque les conventions avec les structures sont déjà actées. Concernant le paiement, et si non subrogation, il est décidé à l'unanimité d'exiger une avance de 20 % pour couvrir les frais de déplacements.

5.2 fiche 1 : partenariat Eco Mobilier (annexe 2)

Ce projet de partenariat est présenté dans la fiche projet 1 (annexe 2) préalablement transmis par Nathalie MAYOUX (idem pour les fiches 2, 3 et 4). Après présentation et échanges, le CA approuve à l'unanimité de poursuivre la démarche partenariale déjà engagée par le Réseau avec Eco-Mobilier telle que décrite dans la fiche 1.

5.3 fiche 2 : stratégie commerciale et fiscalité (annexe 3)

L'ensemble de la stratégie commerciale et des enjeux de la fiscalisation du Réseau sont détaillées dans la fiche n°2 (annexe 3). Après échanges, et en complément du sujet sur la fiscalité déjà abordé (voir partie 2 du PV), l'ensemble des éléments décrits dans la fiche 2 sont approuvés à l'unanimité par le CA.

Il est aussi décidé de maintenir le Hors Taxes pour tous devis en cours en attendant une décision des services fiscaux.

5.4 fiche 3 : partenariat Recyclivre (annexe 4)

Cette fiche présente le projet de partenariat avec l'entreprise Recyclivre spécialisée dans la vente de livres d'occasion à distance. Ce partenariat permettrait aux Ressourceries d'avoir un exutoire pour leurs livres non vendus, tout en ayant une retombée financière.

Après échanges, un partenariat national n'a de sens que si la contribution financière de Recyclivre vers les Ressourceries est supérieure à celle proposée au grand public (10% du prix de vente du livre).

Les points suivants doivent donc être discutés pour avancer sur la formalisation d'un tel partenariat :

- négociation du montant : de 10 % à 25 % dont 5 % pour le Réseau
- information sur les invendus : quel est l'exutoire de Recyclivre (Paprec ?) ?
- liste détaillée des exclus : livres scolaires, dictionnaires...

5.5 fiche 4 : projet Interreg V (annexe 5)

Le projet est intéressant car il permettrait d'avoir une visibilité sur N+4. Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la poursuite du portage de ce projet, mais n'acceptera son engagement formel que si assurance du cofinancement complet (Région et autres)

5.6 positionnement R CUBES

R-CUBES est une récente fédération qui se veut rassembler l'ensemble des acteurs du réemploi. Martin BOBEL, coordinateur du REFER, présente sa connaissance de R-CUBES.

Parce que leurs objectifs, leurs productions, leur éthique, leur gestion désintéressée ne sont pas claires, le Conseil d'Administration ne souhaite pas intégrer aujourd'hui R-CUBES, car à priori trop éloignée des valeurs éthiques que prônent le Réseau. Les positionnements d'EMMAUS et ENVIE vis-à-vis de R-CUBES semblent être identiques à celui du Réseau.

Pour faire preuve de transparence, et ce notamment auprès des partenaires, il est nécessaire de produire un argumentaire décrivant ce positionnement. Il serait intéressant de partager cet argumentaire avec les 2 autres Réseaux non lucratifs du réemploi que sont ENVIE et EMMAUS, Nathalie MAYOUX les contactera à ce sujet.

5.7 les orientations décidées en AGO : priorités et calendrier de réalisation

- Territorialité : structurations régionales

Poursuite du groupe de travail à relancer, avec Olivier CAGNON en animateur, et Cyrille BERGE comme référent administrateur. La présence assidue des Régions sur lesquelles une structuration est effective ou à l'étude (Bretagne/Aquitaine) est nécessaire. Une rencontre physique sera proposée.

- **Lobbying auprès des Ministères** : Michel LEDUC et Mylène CAILLEU s'en occuperont après l'été.

- Recherche d'agrément ministériels :

- agrément éducation populaire : par Dimitri CALLENS
- agréments d'Intérêt Générale et Utilité Publique : par Nathalie MAYOUX
- agrément ESUS : attente application de la récente loi ESS.

- Loi ESS :

Il est décidé d'attendre davantage d'information sur son application pour avancer sur ce sujet. D'ici là il est nécessaire d'assurer une veille et de commencer à réfléchir à une méthodologie pour mettre en place un débat nécessaire avec les adhérents. A discuter au prochain CA.

- Communication :

L'objectif premier est la refonte du site internet, une demande de devis est en cours. Compte tenu des priorités en cours et de l'absence de financement / compétence et temps disponible sur ce sujet aujourd'hui, ce volet devra être discuté au prochain CA. Un premier devis a été transmis par mail le 9 juin en fin de journée.

6) Questions et points divers :

6.1 Validation du tableau de suivi de décisions, et son fonctionnement

Un outil a été mis en place pour suivre les décisions, il sera mis à jour par Cyrille BERGE et Gildas HOUSSAIS puis transmis aux administrateurs. Un rappel pourra être fait à chaque début de CA. Cet outil est validé par le Conseil d'Administration.

6.2 Validation de la trame fiches de propositions, et son fonctionnement

La réalisation des fiches de propositions thématiques par Nathalie MAYOUX est très constructive, sa poursuite est approuvée à l'unanimité.

6.3 achat de l'évitement de CO2 émis

Bruno Anquetil propose de creuser ce sujet (quelle démarche et auprès de qui?) qui permettrait peut-être un gain financier relatif à l'évitement de CO2 émis grâce au réemploi. Cette démarche est approuvée à l'unanimité.

6.4 réponse au mail de M. Bernard Verdonck

mail de M. Verdonck en date du 08 juin :

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les administrateurs,

En 2013 trois Ressourceseries du Pas de Calais se regroupent afin de créer un site de vente en ligne. Fortement soutenu par la Région, le site « terea.fr » voit le jour en Août 2014, il a pour vocation d'accueillir l'ensemble des Ressourceseries du Réseau permettant ainsi à celles-ci de doper leurs ventes sans être fiscalisées. Hormis un petit encart sur le blog du Réseau, celui-ci n'a jamais fait la promotion ni même relayé cette initiative, pourtant pleine de promesses au vu de sa volonté de porter les ressourceseries vers un secteur, la vente en ligne, en plein développement. Le 9 juin a lieu un CA du Réseau où sera présenté un partenariat avec un privé « recyclivre » (fiche N° 3) de vente en ligne. Quelle est la politique du Réseau en termes de promotion et de lobbying envers ses adhérents ? Comment peut-on promouvoir un privé, non connu, plutôt que ses propres adhérents ? Aujourd'hui, faute de promotion, et en conséquence d'adhésion supplémentaire de Ressourceseries à notre projet « terea.fr », celui-ci est en cessation d'activité. Nous nous interrogeons sur la volonté du Réseau et le manque de soutien à l'égard de notre projet, pourtant prévus au statuts dans son objet article 2. »

Nathalie Mayoux apportera une réponse exposant des faits relatifs à la démarche du Réseau pour annoncer la création de cette entreprise aux adhérents. Le Président fait lecture de sa réponse. Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité ces 2 démarches.

Pour rappel : dates des prochains CA

- **Mardi 15 septembre à Lille**

- **Mardis 20 octobre et 08 décembre à Paris**

L'ensemble des sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 16h30.

Fait le 09 juin 2015

Cyrille BERGE (Secrétaire)

Gildas HOUSSAIS (Secrétaire adjoint)

Michel LEDUC (Président)

